

Image not found or type unknown



Diffusion d'images prises sur internet

Par **Anouck1990**, le **26/05/2009** à **08:38**

Bonjour,

Je suis en train de réaliser une brochure pour une école mais je me demande si j'ai le droit d'y mettre des images prises sur internet en indiquant la source ou l'auteur ?

Merci pour votre réponse

Par **wolf**, le **09/06/2009** à **11:07**

Le mieux serait de demander l'accord écrit par voie postale pour la diffusion sur cette brochure d'école.

Il y a des droits sur la diffusion...